



Le Tiffaugaisien

Janvier 2013

Cours d'informatique

Des cours d'informatique sont donnés au foyer logement du Longeron.

Démarrage d'un cours d'initiation à l'informatique le vendredi 1^{er} mars 2013.
Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous rapidement et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Le nombre de participants est limité de 8 à 10 personnes, le vendredi à 13h30 (un cours à 18h30 peut être organisé si un nombre suffisant de personnes supplémentaires s'inscrit).
La formation comprend 9 séances et se terminera donc le vendredi 26 avril 2013.

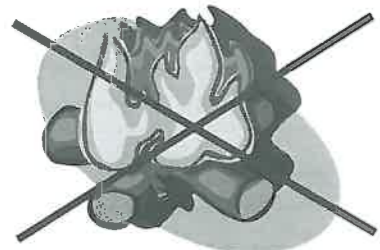
Contact :

M. Alain GRIMAUD (formateur)
02.41.64.40.04
06.71.57.77.14
grimaud-alain@orange.fr



Réglementation des feux

Depuis la loi Grenelle 2, l'arrêté préfectoral a été actualisé. Il n'est plus possible pour Monsieur le Maire d'attribuer des dérogations. **Tout brûlage de déchets verts à l'air libre est désormais interdit, à n'importe quelle période.** Ces déchets doivent être apportés en déchetterie, broyés ou recyclés en compostage. Les brûlages agricoles ou forestiers peuvent être exceptionnellement autorisés, sauf lors des épisodes de pollution atmosphérique (www.airpl.org).



Récupération des cartouches d'encre usagées au profit de la ligue contre le cancer

Vous voulez vous débarrasser de vos cartouches d'encre usagées ?

Monsieur Paul PLESSY les récupère au profit du Comité de Vendée de la Ligue contre le Cancer. Il dispose pour cela d'un bac devant chez lui au 4 rue des Écoles.

L'argent récolté sera utilisé pour la recherche contre le cancer et pour l'achat d'appareils de traitement.

Bibliothèque

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal 2013 concernant le site internet du réseau des bibliothèques du canton. Vous pouvez avoir accès au catalogue en ligne et à diverses informations sur le site : www.biblio.mortagne-vendee.fr ou par le site de la communauté de communes : www.cc-mortagne-vendee.fr réseau des bibliothèques

Recensement civil

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans.

Où ?

A la mairie du domicile

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée de défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Éditorial

Construction d'une salle de rangement

L'ancien garage communal du stade (en prolongement des vestiaires du terrain de football) est utilisé depuis des années comme local de rangement, en particulier par le Comité des Fêtes et le Comité de Gestion du Matériel. Le regroupement des biens de plusieurs associations et de nouveaux achats ont rendu ce local trop petit. Le Conseil municipal a donc décidé d'agrandir le local existant.

La construction nouvelle se fera dans le prolongement de l'ancien garage, le long de la rue des Ecoles. Afin de répondre aux besoins futurs, nous avons choisi de multiplier l'espace disponible par trois : aux 47 m² existants, nous ajoutons 142 m² nouveaux. L'emplacement des deux portails et de la porte, ainsi que l'alimentation en eau et électricité ont été vus avec le gérant actuel.

Le permis de construire a été accordé et nous avons reçu les réponses aux appels d'offre. Le Conseil municipal, lors de sa séance a accepté les devis de deux entreprises concernant le terrassement et la maçonnerie. Les travaux vont donc pouvoir commencer prochainement. Les autres réponses viennent de nous parvenir. Elles ont été examinées en commission et elles seront présentées lors de la prochaine réunion du conseil.

Les 7 lots ont été attribués ainsi : terrassement à Thierry MOUILLÉ, maçonnerie à RINNETEAU-DAVID, charpente à Dominique ARNOU, couverture à Laurent BARRÉ, menuiserie à Dominique ARNOU, électricité à CANTIN ENERGIES et plomberie à François FONTENEAU.

Nous sommes heureux de voir que ce sont presque tous des artisans locaux qui ont été retenus. Cet investissement s'élèvera à environ 45 000 € H.T.



**CONSEIL MUNICIPAL N°131
du 28 janvier 2013**

Étaient présents : M. GIRAUD, Maire, MM CHATRY, BROSSET, adjoints.

Mmes BARREAU, BRIN, GARREAU, GAUTRON, MM. CHIRON, HOUSSAYE, POILANE, OGER.

Personnes excusées : M. LANDREAU, Mmes BAUDRY, MADIOT.

Secrétaire de séance : Mme BARREAU.

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 28 janvier 2013 à 20h30, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, Maire.

Après en avoir délibéré, il décide d'adopter le compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2012.

1 – Droit de préemption urbain

- Informations sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues des notaires depuis le 10 décembre 2012 jusqu'à ce jour.

2 – Autorisation de dépenses avant l'adoption du budget primitif 2013 de la commune

Afin de clore les opérations de 2012 et de répondre aux premiers engagements de 2013, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, avant l'adoption du budget primitif 2013, des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (déduction faite des remboursements d'emprunt et des crédits de report), soit :

343 920,41 € x 25 % = 85 980,10 €.

Ces crédits seront affectés aux dépenses suivantes : achat de matériel, mobilier, extension salle de rangement, travaux divers.

3 – Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réhabilitation du presbytère en Mairie peut faire l'objet d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire une demande de D.E.T.R. auprès de la Préfecture de la Vendée et d'approuver le plan de financement suivant :

Coût prévisionnel de l'opération (H.T.) : 926 955,00€

-Subvention Conseil Général (Contrat Environnement Rural)	52 500,00€
-Subvention DETR	278 086,00€
-Autofinancement+emprunt	596 369,00€

4 – Lotissements « Les Erondes » et « Les Erondes 2 » concession d'aménagement Vendée-Expansion et compte-rendu financier 2012

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente des 6 lots de la tranche 3 à 52,70 € TTC/m², TVA sur prix total incluse. Il accepte les comptes-rendus financiers présentés, les bilans et plans de financement prévisionnels des deux lotissements, actualisés par Vendée-Expansion sur la base de la balance comptable du 30 septembre 2012 et la rétrocession à titre gratuit des voiries et espaces publics réalisés, cadastrés A 958, 959 et 960p.

6 – Clôture du budget annexe du lotissement « Les Erondes 2 »

Considérant que l'ensemble des écritures comptables et budgétaires se rapportant aux opérations du budget annexe du lotissement « Les Erondes 2 » ont été passées, le Conseil Municipal décide d'approuver la clôture de ce budget.

7 – Convention de maintenance de l'éclairage public 2013 avec le SyDEV

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SyDEV propose son intervention pour des travaux d'entretien de l'éclairage public pour l'année 2013 (coût total : 3 860,60 €).

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention de maintenance de l'éclairage public 2013 avec le SyDEV.

8 – Définition d'une enveloppe budgétaire annuelle attribuée aux travaux de rénovation du parc d'éclairage public communal consécutif aux travaux de maintenance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une enveloppe budgétaire doit être définie pour permettre au SyDEV de commander les matériels

nécessaires à la rénovation du parc d'éclairage public communal consécutif aux travaux de maintenance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer une enveloppe budgétaire annuelle de 5 000€ pour les travaux du SyDEV.

9 – Attribution d'une subvention exceptionnelle au R.S.T. Musique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 € au R.S.T. Musique, au titre de sa participation à l'organisation du concert d'inauguration de l'orgue qui a eu lieu le 16 décembre 2012.

10 – Adhésion à la démarche de consultation en vue d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée relance une procédure de consultation en vue de conclure un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2014 et que ce dernier permet aux collectivités et établissements publics intéressés de disposer de taux intéressants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner mandat au Centre de Gestion de la Vendée pour le lancement d'une procédure de consultation en vue de la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires.

11 – Lancement d'une modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il lui paraît nécessaire de lancer une nouvelle modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols afin de répondre à des problèmes de permis de construire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter le lancement d'une modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols.

Fin de Conseil

Agenda

Février 2013

Samedi 16 :

Concours de belote de l'Amicale des Sapeurs Pompiers – salle polyvalente

Samedi 23 :

Animation simulateur de pêche, Le Goujon Teiphalien – Super U la Bruffière

Mars 2013

***Vendredi 15, Samedi 16, Dimanche 17
Vendredi 22, Samedi 23, Dimanche 24***
Représentation Théâtre par la Compagnie Teiphalia, salle polyvalente

Vendredi 15

Tournoi externe de badminton, salle des sports

Samedi 16

Rassemblement annuel, assemblée générale de la Mutuelle du Val de Sèvre, salle de la Godelinière, Les landes Génusson

Samedi 16 et Dimanche 17 :

Fête de la truite – étang de Tiffauges

Dimanche 17 :

Loto de la MARPA « Le Logis du Bois »

Samedi 23 :

Chasse aux œufs des écoles (APEL École Notre-Dame et Amicale Laïque), jardin de la MARPA

Samedi 23, Dimanche 24 :

Exposition de peinture par Malibu Couleur, MARPA « Le Logis du Bois »

A votre service

Depuis le 1^{er} février 2013

Docteur Simona GOLINSCHI
Médecin généraliste
6 bis, rue du Puy-Pelé
85130 TIFFAUGES
Tél. 02.51.57.84.53 ou 06.58.63.95.07